

AXE 6 : Préserver et développer la biodiversité et les continuités écologiques

Action 1 : Créer de nouveaux parcs, squares et jardins et/ou transformer structurellement des parcs existants

Pourquoi agir ?

Parce que chaque Colmarien doit pouvoir profiter facilement d'un espace de nature, la Ville souhaite créer de nouveaux parcs, jardins et squares, tout en améliorant les espaces verts existants.

Objectif : Plus de nature près de chez vous !

Ce que la Ville fait et va continuer à faire

- Création de nouveaux espaces de nature en ville- Rénovation et embellissement des parcs existants
- Planter **30 nouveaux arbres par an** dans les parcs et jardins
- Offrir davantage d'espaces verts accessibles dans les quartiers

Les bénéfices de cette action pour les habitants

- Une ville plus verte, plus agréable et plus proche de la nature.
- Plus d'arbres, de végétation et de biodiversité- Des lieux de détente, de promenade et de rencontre pour tous

Ambition de la Ville de Colmar à long terme : Un parc à portée de pas pour chaque Colmarien.

